



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE



MILLENNIUM
CHALLENGE CORPORATION
UNITED STATES OF AMERICA

Cadre Logique de l'Activité d'Education Secondaire

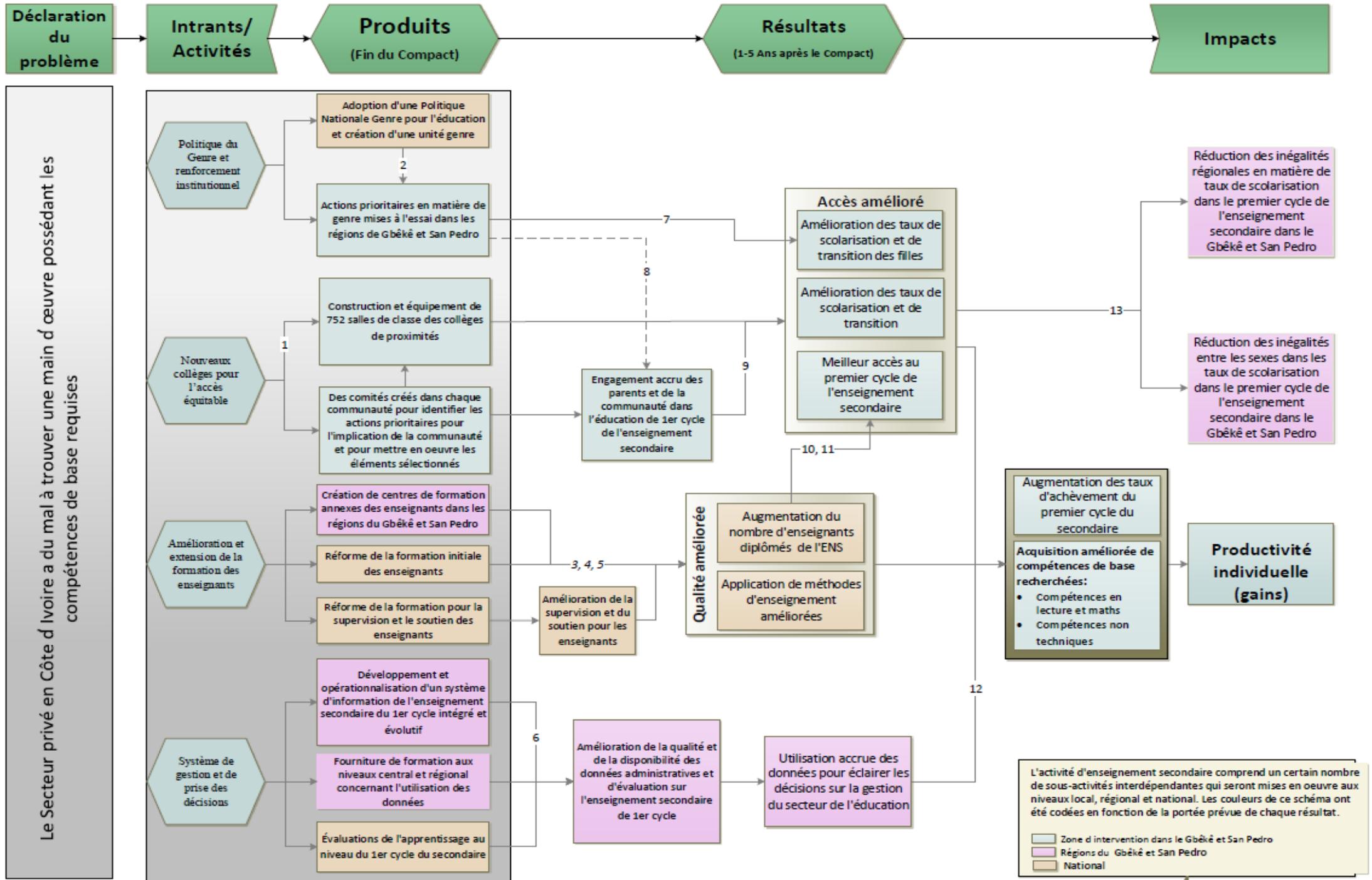
Projet Compétences

Décembre 2019

Suivez-nous sur :



CADRE LOGIQUE ACTIVITE EDUCATION SECONDAIRE



ACTIVITE EDUCATION SECONDAIRE :

Hypothèses et les Risques

1. La capacité de construire autant d'écoles d'ici cinq ans peut poser problème en raison des capacités actuelles des entreprises de construction en Côte d'Ivoire. Cela pourrait entraîner des difficultés à recruter des entreprises qualifiées, des retards dans les délais de construction, des risques d'achèvement ou la construction de structures non sécurisées ou incomplètes.
2. L'atteinte de ce résultat suppose l'élaboration et la validation du Plan National Genre, qui servira de base à l'élaboration des objectifs spécifiques en matière d'égalité des sexes dans les régions de Gbêkê et de San Pedro. Il est actuellement admis que les actions prioritaires en matière d'égalité des sexes seront mises à l'essai dans les zones de recrutement des écoles secondaires du premier cycle, qui seront construites dans le cadre de la sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable. Le cadre logique sera révisé pour tenir compte de tout changement dans la population de bénéficiaires ciblée pour ce résultat, sur la base de la conception finale des éléments d'actions prioritaires pour l'égalité des sexes.
3. L'activité propose plusieurs conventions et conditions préalables relatives au financement post-compact des écoles secondaires du premier cycle et des campus satellites de l'ENS créés par l'Activité. Cependant, le plan général du Gouvernement visant à construire un nombre important d'écoles secondaires supplémentaires nécessitera une augmentation correspondante des dépenses en frais de fonctionnement et de maintenance (O&M) et des salaires des enseignants, entre autres dépenses opérationnelles. Ceci augmente le risque que le Gouvernement, confronté à une augmentation significative des dépenses d'éducation, ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses obligations post-Compact pour l'Activité.
4. La réalisation de ces résultats repose sur l'hypothèse que l'ENS élaborera un plan de fonctionnement et d'entretien et allouera un budget suffisant pour le fonctionnement et l'entretien ainsi que d'autres dépenses opérationnelles pour les deux campus satellites créés par l'Activité.
5. Il est à craindre que le simple fait de réformer la formation initiale ne soit nécessaire, mais pas suffisant pour obtenir les résultats de l'application de méthodes d'enseignement améliorées. Des résultats supplémentaires, tels que la fourniture de matériel et l'adoption des méthodes par les enseignants, sont nécessaires.
6. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que le Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE) sera maintenu et régulièrement mis à jour, analysée et utilisée après le Compact.
7. Il est actuellement admis que les actions prioritaires en matière d'égalité des sexes seront expérimentées dans les zones de recrutement des écoles secondaires du premier cycle, qui seront construites dans le cadre de la sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable. En outre, on suppose que la nature et la portée de ces actions permettront d'améliorer les taux de scolarisation et de transition des filles dans les bassins d'enseignement des collèges du premier cycle du secondaire soutenus par le Compact au-delà des objectifs visés par la sous-activité Nouveaux collèges pour l'accès équitable et de la sous-activité Amélioration et extension de la formation des enseignants. Le cadre logique sera révisé si nécessaire en fonction de l'identification des actions prioritaires en matière d'égalité des sexes et de la conception détaillée et des plans de travail pour leur pilotage.

ACTIVITE EDUCATION SECONDAIRE :

Hypothèses et les Risques

8. Le lien de causalité entre ce Produit et ce résultat repose sur l'hypothèse que les actions prioritaires en matière d'égalité des sexes à soutenir dans le Compact favoriseront, en tout ou en partie, un engagement accru des parents et de la communauté dans les zones de recrutement où les écoles du premier cycle du secondaire soutenues par le Compact seront construites. Le cadre logique sera révisé si nécessaire en fonction de l'identification des actions prioritaires en matière d'égalité des sexes et de la conception détaillée et des plans de travail pour leur pilotage.
9. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que le faible taux de scolarisation est principalement dû à l'offre (c'est-à-dire à un nombre insuffisant d'écoles), qu'il existera une demande suffisante d'écoles de premier cycle du secondaire construites par l'Activité parmi les populations environnantes et que les investissements dans la mobilisation communautaire seront suffisants pour remédier aux facteurs liés à la demande, susceptibles d'influencer les décisions des familles quant à l'opportunité d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, la quantité et le contenu des efforts de mobilisation et de sensibilisation dans les communautés ciblées pour l'acceptation, l'utilisation et la maintenance des nouveaux établissements du premier cycle du secondaire seront convenablement définis et conçus de manière à soutenir les principaux résultats de l'activité.
10. La réalisation de ce résultat repose sur l'hypothèse que les enseignants seront disposés à vivre dans les communautés où les écoles du Projet ont été construites et qu'un nombre suffisant de logements sera disponible pour accueillir les nouveaux enseignants.
11. Le bassin d'enseignants du secondaire est insuffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs projetés, compte tenu en particulier des plans du Gouvernement visant à élargir l'enseignement secondaire et, bien que la sous-activité vise à accroître l'offre d'enseignants qualifiés, le risque existe que le stock d'enseignants reste encore trop faible pour répondre à la demande dans les régions ciblées.
12. De nombreuses autres motivations et réalités influent sur la prise de décision, de sorte qu'il est possible que la fourniture d'une qualité améliorée des données et d'une disponibilité accrue des données ne soit pas suffisante pour atteindre ce résultat.
13. La réalisation de ces résultats repose sur l'hypothèse que l'activité atteindra un niveau de saturation suffisant dans les régions ciblées pour avoir une incidence sur les taux de scolarisation pour l'ensemble de chacune des régions.